

École Primaire Champagnier
4, place des écoles
38800 CHAMPAGNIER
04 76 98 23 03
0380254v@ac-grenoble.fr

CONSEIL D'ÉCOLE n°3

Année scolaire 2017/2018

Réunion du mardi 12 juin 2018

Membres présents :

Directrice : Diaby Jessica

Enseignantes : Piccolomo Pascale, Goguenheim Fannie, Le Bono Céline, Thomasset Amélia, Turc Ludivine.

Représentants des parents d'élèves : Grambert Anne-Laure, Deldon Sophie, Mascia Samuele, Pichot Claire, Rabary Sabine, Duclaux Virginie.

Représentants de la mairie : Mme Organde, première adjointe, M. Imbert et Mme Perrier, adjoints.

DDEN (fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) : M. Paturol excusé

Membres excusés : Mme Pourchet (Inspectrice de l'Éducation Nationale, Grenoble 4), Barbe Catherine, Martin Prevel Arnaud, enseignants.

Ordre du jour :

1. Bilan des actions menées au cours de l'année.

Le projet « Vivre heureux ensemble » s'est clôturé le 25 mai dernier avec la présentation d'une partie du travail des élèves, à savoir :

- les chants qui ont été écrits par les élèves et composés par le groupe « Méli Mômes » qui nous a également fait le plaisir d'animer cette soirée.
- les productions plastiques et les vidéos réalisées par les élèves sur le thème.
- le « banc de l'amitié » qui n'est pas totalement terminé mais qui pourra être inauguré d'ici la fin de l'année et qui sera mis dans la cour de l'école à la rentrée prochaine.
- les affiches résultant du travail mené autour du thème du harcèlement.

En pièce jointe à ce document, un récapitulatif des actions menées par les différentes classes tout au long de l'année y compris celles n'ayant pas un lien direct avec le projet.

En parallèle à ces projets, de nombreuses actions sont menées afin d'aider au mieux les élèves en difficulté. En voici un récapitulatif :

- des réunions d'équipe régulières avec au moins une fois par an la présence des membres du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)
- des équipes éducatives composées de l'enseignant, la directrice, les parents et toutes les personnes intervenant auprès de l'élève (orthophoniste, aide aux devoirs ou autre). Ces réunions permettent à tous les acteurs de partager leurs expériences avec l'enfant concerné, d'exprimer les réussites et les difficultés. Elles permettent enfin de définir des objectifs et des axes de travail communs afin d'aider efficacement l'élève.
- la mise en place d'un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) qui permet d'identifier les points forts et les points à améliorer de manière très ciblée afin de pouvoir mesurer concrètement les progrès de l'élève. (plusieurs PPRE peuvent être établis pour un élève en une année)
- la mise en place des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)
- l'intervention d'un membre du RASED (maître E ou psychologue scolaire) pour une aide ponctuelle ou des entretiens avec les familles.

Pour conclure il est précisé que toutes les actions sont conduites dans le cadre de notre nouveau projet d'école écrit par l'équipe enseignante et validé par l'Inspectrice de l'Éducation Nationale pour 2017-2020.

2. Présentation de l'organisation du déménagement de l'école et de l'aménagement dans les nouveaux locaux.

Une réunion est prévue avec la mairie le 19 juin 2018 afin de préparer le déménagement. Les travaux n'ont à ce jour pas pris de retard, le déménagement devrait être réalisé en août. Les enseignants devront venir avant la rentrée pour vider les cartons et tout remettre en place avant l'arrivée des élèves le 3 septembre 2018.

3. Évolution des effectifs et inscriptions pour la rentrée de septembre 2018.

Prévisions rentrée 2018
9 PS
16 MS
13 GS
13 CP
11 CE1
15 CE2
17 CM1
13 CM2
Total : 107 Moyenne : 21.4

- Les effectifs présentés sont provisoires **et ont de grandes chances d'évoluer**. Chaque année, les familles quittant l'école libèrent des logements qui sont la source de plusieurs inscriptions durant l'été.
- Les parents des futurs élèves doivent passer en mairie pour constituer le dossier d'inscription, en fournissant la copie des pages vaccinations du carnet de santé, la copie du livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile. Ils prendront ensuite RDV avec la directrice qui recevra les familles individuellement en Juin.

Nous accueillons cette année Mme Laurence Licinio qui arrive de l'école de Brie et Angonne et lui souhaitons la bienvenue.

Nous remercions Mme Le Bono, Mme Thomasset et M. Martin Prevel et Mme Turc pour cette année passée à Champagnier et leur souhaitons une bonne continuation pour la suite de leur carrière.

4. Accueil des nouveaux élèves. (Livrets, Entretiens individuels et Accueil collectif)

- Chaque nouvelle famille est invitée à passer en mairie pour procéder à l'inscription des nouveaux élèves.
- Mme Diaby reçoit ensuite chaque famille individuellement pour une présentation du fonctionnement de l'école et pour répondre aux questions des parents. Un livret d'accueil leur est remis à cette occasion.
- Les élèves de la classe de Mme Piccolomo ont préparé et envoyé par courrier postal à chaque futur élève une invitation à participer à la fête de l'école qui a lieu le vendredi 29 juin à partir de 16h30.
- Mme Goguenheim accueillera les enfants de PS le 25/06 de 15h30 à 16h30 pour un temps de classe sans les parents. Un échange avec l'enseignante aura lieu à 16h30 pour les éventuelles questions. Il s'agit là d'un temps pour permettre aux enfants de découvrir leur futur environnement scolaire, l'enseignante et les autres élèves.

5. Calendrier de fin d'année

- Plusieurs sorties sont programmées et référencées dans le bilan des actions de l'année 2017-2018 joint à ce compte-rendu.
- le dernier temps fort de l'année aura lieu le 29 juin avec la fête de l'école organisée par l'APE.

6. Questions adressées à l'équipe enseignante

- Retours très positifs sur la qualité du spectacle de fin d'année. Bravo aux intervenants et aux enseignants !

L'équipe remercie les parents pour ce retour. Le travail mené avec ces intervenants a été très apprécié également par l'équipe enseignante.

- Intervenant sport : Récents retours négatifs concernant des propos déplacés et non adaptés envers les enfants.

Plusieurs épisodes ont effectivement été rapportés par les enseignants à Mme Diaby. Mme Diaby aura un entretien avec cet intervenant dans le cadre de la préparation de l'année 2018-2019. Il est précisé que jusqu'à cette année, aucun retour négatif n'avait été fait sur cet intervenant. Le dialogue devrait permettre un retour à la norme.

- Intervention du RASED dans les classes : retours positifs. Cette disposition sera-t-elle reconduite l'année prochaine ?

Cf point 1 à l'ordre du jour.

- Comment s'est organisé l'APC cette année ? Est-ce que l'organisation sera la même que l'an prochain ?

Les APC sont proposées pour une période ou plus, à un petit groupe d'élèves ayant besoin d'une aide pédagogique. Le créneau 11h30-12h devrait être maintenu pour la rentrée prochaine.

- Effectifs de l'année prochaine : Nombre de classes maintenu au vu du départ massif de CM2 ?

Cf point 3 à l'ordre du jour.

- Plan de prévention et de détection du harcèlement pour 2018/2019, suite aux situations rencontrées en 2017/2018.

Aucun plan n'a pour le moment été mis en place. La vigilance de l'équipe sera plus importante et des actions de préventions pourront être organisées avec la nouvelle équipe. Les projets de l'année prochaine n'ont pas encore été élaborés.

7. Questions adressées à la Mairie :

- Arrêt du car aux Isles de Champagnier : Organisation et localisation du ou des arrêts avec position sur carte. Système de gestion de la traversée de la route ? Comment est gérée la dangerosité de la route ?

L'intersection RD 64 avec la RN 85 va être aménagée pour la future ZAC (fin 2019), l'arrêt du car fera partie de ce futur aménagement. Plusieurs demandes d'un arrêt ont été faites à la Métro (SMTC) et c'est prévu. Il s'agit d'une nationale dont les aménagements relèvent de la DIR Centre-Est, avec laquelle le SMTC et Isère-aménagement sont en discussion.

Les parents proposent une solution alternative en attendant les travaux d'aménagement : demander au chauffeur de faire le tour du rond point pour faire les deux ramassages des deux côtés de la route. Cela prendrait un peu plus de temps mais si cela était anticipé sur la tournée globale la sécurité des enfants serait garantie. Mme Organde s'engage à en faire la demande auprès de la société SMTC en charge de cette ligne.

Mme Diaby s'engage à appuyer cette demande par un courrier attestant de la volonté du conseil d'école à opter pour cette solution provisoire.

Le conseil d'école attend les premiers retours de Mme Organde pour la fin de semaine, soit le 15 juin.

Travaux de l'école :

- Où en sont les travaux ? Date de fin de travaux. Est-ce que la rentrée 2018 se fera bien dans la nouvelle école ?

Les travaux de l'école sont dans la phase finition, le chantier a été très bien suivi et le planning respecté ; la chaudière est en place, essais prévus fin juin. La rentrée 2018/2019 est bien prévue dans l'école rénovée, le déménageur est déjà retenu et le déménagement planifié. L'inauguration de l'école est prévue la 2^{ème} quinzaine de septembre.

- Intégration des parents délégués / des enseignants dans la procédure de réception afin d'inclure leurs remarques et observations. Face à la non prise en compte de nos différentes demandes et remarques, les parents d'élèves espèrent un sursaut de coopération de la part de la Mairie.

L'intégration des parents délégués avec les enseignants dans la procédure de réception n'est pas possible, cela n'est pas du tout réglementaire. Le suivi, la gestion, les réunions de chantier, la réception des travaux sont l'affaire du maître d'ouvrage (MOA), du maître d'œuvre (MOE) et des entreprises intervenantes, exclusivement. Les parents d'élèves ne sont ni MOA, MOE ou entreprise et bien sûr sont parfaitement légitimes à être informés, ce qui a été fait. Il n'y a pas absence de coopération de la part de mairie mais un mode de fonctionnement normal, constaté et revérifié avec les communes d'Herbeys et Poisat qui ont actuellement les mêmes travaux en cours.

Les parents insistent sur le fait qu'il s'agit bien d'un refus de collaboration, et précisent qu'il est annoncé le contraire par la mairie dans un récent « Echo Champagnard ».

- Chantier restant ouvert soir et week-end : Dangers ! Les enfants peuvent rentrer sur le chantier de l'école et récupérer des objets dangereux pour jouer avec. (Barres métalliques rouillées / planches + clous / bidons de produits chimiques). Demande d'intervention en urgence du Maître d'Ouvrage (La mairie), responsable de la sécurité du site.

Il y a eu un dysfonctionnement ponctuel entre les entreprises intervenantes sur le chantier, le nécessaire a été fait pour sécuriser. Une grande partie du nettoyage est terminé.

Les parents regrettent que les mails répétés n'aient pas pu suffire à la prise en compte du danger et que seule la visite de l'inspection du travail ait pu être suivie d'une immédiate fermeture des accès au chantier et de la zone de dépôt des déchets. Les parents regrettent d'avoir dû en arriver là.

- Visite du site demandée pendant le conseil d'école du 12/06/2018.

Pas de réponse apportée.

- Les parents délégués insistent sur le fait que la Mairie n'a absolument pas intégré les parents délégués et pas assez les enseignants à la réflexion et au suivi des travaux, malgré leurs multiples demandes et relances. Au vu de la publicité réalisée dans l'Echo Champagnard affirmant l'inverse, nous demandons un droit de réponse sur ce même journal.

Pas de réponse apportée.

Les parents demandent que la partie de ce compte rendu consacrée aux travaux soit publiée dans l'Echo champagnard.

Points en suspens depuis le dernier conseil d'école alors que l'accord de la mairie avait été donné :

- Qu'en est-il de la réunion spécifique promise lors du dernier Conseil d'Ecole?

Une rencontre le 25/06 sera probablement proposée. La date reste à confirmer. Les invitations seront envoyées d'ici la fin de la semaine, soit le 16 juin.

Les parents regrettent qu'une telle rencontre demandée depuis plusieurs mois se fasse aussi tardivement dans l'année.

- Organisation de la co-activité école/chantier ?

Les parents soulignent que le bruit est un danger potentiel et qu'il est de la responsabilité de la mairie de le prendre en compte et de respecter les normes en vigueur.

- Les demandes des enseignants concernant la future école ont-elles toutes été satisfaites ?

Pas de réponse apportée.

Les enseignants soulignent que malgré de nombreuses réunions, beaucoup d'aménagements existants dans l'école ont été modifiés sans tenir compte de ce qu'ils ont pu suggérer.

Les aménagements qui existaient et qui étaient des points positifs de l'école la rendent au final aux normes techniques en vigueur mais moins fonctionnelle qu'elle ne l'était.

- Marches glissantes en cas de pluie ou givre. A notre connaissance rien n'a été fait. Pour quelle raison ?
L'entreprise Cougnaud n'a pas jugé nécessaire de poser les matériaux demandés car l'atelier technique était mobilisé en permanence sur l'ensemble des modulaires et devait intervenir sur ce point en cas de grand froid, neige et glace.

Les parents soulignent que le danger est surtout présent en cas de pluie.

- Qu'en est-il du stop demandé au niveau de la jonction chemin du Foulet / chemin du Gal ?
L'aménagement du chemin du Gal, du Foulet et de l'arrêt minute vers le lavoir doit intervenir à la fin des travaux de la rue du Bourg, c'est imminent.

Cantine :

- Suite à la commission EEJ, est-il prévu un retour à un menu à 5 composantes ou alors un changement de prestataire est envisagé ? Quel est le planning et quelles sont les actions entreprises suite aux remarques formulées depuis le premier trimestre ? Un retour aux parents est demandé pour mi-juin.

Un retour à cinq composantes est prévu pour la rentrée 2018. Mme Organde se charge de faire les démarches.

- La circulation et le stationnement dans le parking sont toujours problématiques (plusieurs accrochages, dépose minute sauvage, manque de places en particulier le mercredi avec non-respect des emplacements). Qu'est-il prévu ?

La circulation sur le parking 4 vents aux horaires de début et de fin d'école est principalement le fait des parents d'élève, le conseil d'école pourrait peut-être leur faire une alerte et particulièrement un rappel au civisme pour le respect des emplacements. Un contrôle de la police municipale est programmé.

- Est-ce qu'une Fête des TAP est prévue cette année ?

La dernière semaine des TAP sera ouverte aux parents. Certains TAP présenteront leur travail lors de la fête de l'école.

Annexe 1 : bilan des actions menées en 2017-2018

Annexe 2 : courrier adresser à la SMTC

Site internet de l'école : champagnier.toutemonecole.fr

Mairie, service Enfance Jeunesse : enfance.jeunesse@champagnier.fr

Parents délégués : parentsdelegues.champagnier@laposte.net

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40

Mme Diaby Jessica, directrice